Ceux qui sont restés

par Paul Lecat

À rebours d'une historiographie du XIXe siècle attentive aux mobilités sociales, comment entreprendre l'étude de ceux qui ne bougent pas ? À Ivry, village devenu ville industrielle entre 1770 et 1860, les familles paysannes ne disparaissent pas : elles développent des logiques de maintien.

À propos de : Fabrice Boudjaaba, *Les enracinés. Reproduction familiale et industrialisation (Ivry, 1770-1860)*, Paris, éd. EHESS, « En temps & lieux », 2025, 328 p., 24,80 € et en accès ouvert numérique.

L'histoire sociale et urbaine du XIXe siècle, depuis une trentaine d'années, s'est particulièrement focalisée sur la question des mobilités de la population dans un contexte d'industrialisation et d'exode rural. On citera entre autres les travaux de Paul-André Rosental[1], de Leslie Page Moch[2], de Jean-Luc Pinol[3] ou de Maurizio Gribaudi[4]. Ce faisant, tout un pan de la population est demeuré dans l'angle mort : ceux qui restent[5]. Le constat vaut tout particulièrement pour l'histoire des banlieues qui, s'intéressant à l'explosion démographique de ces communes et leur politisation, s'est

[1] Paul-André Rosental, *Les Sentiers invisibles : espaces, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, éd. EHESS, 1999.
[2] Leslie Page Moch, *Paths to the City: regional migration in nineteeth-century France*, Beverly Hills, Sage, 1983.
[3] Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville : Lyon fin XIXe - début XXe*, Paris, Presses de Sciences Po, 1991.
[4] Maurizio Gribaudi, *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, éd. EHESS, 1987.
[5] Benoît Coquard, *Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 2019.

concentrée sur les populations migrantes et ouvrières, laissant de côté le socle villageois préexistant à l'explosion démographique. Ce sont précisément ces « enracinés » que Fabrice Boudjaaba entreprend d'étudier. Le livre propose, à travers le cas de la commune d'Ivry, une réflexion sur les conditions de la reproduction familiale et sociale sur la fin du XVIIIe siècle et la première moitié du XIXe siècle, aux prémices de l'industrialisation, en prenant pour objet les familles implantées dans le territoire depuis plusieurs générations.

a supprimé:

a supprimé: dans un ouvrage tiré de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches

Ivry, terrain et méthode

Village d'un millier d'habitants à la fin du XVIIIe siècle, situé au sud-est de Paris sur les bords de la Seine, Ivry voit son emprise amputée à deux reprises par la capitale au XIXe siècle : en 1819, avec le rattachement à Paris du village d'Austerlitz, puis en 1860, avec l'annexion de sa partie nord — le futur quartier de la Gare. La commune connaît néanmoins une croissance rapide mais progressive, atteignant environ 15 000 habitants à cette dernière date. L'arrivée de l'industrie est particulièrement précoce à Ivry, en comparaison du reste de la banlieue parisienne. La verrerie Saget, implantée depuis les années 1780, puis les raffineries de sucre et d'ateliers de chimie qui se développent les années 1830 emploient plusieurs centaines d'ouvriers. Pourtant, en 1851, les terres agricoles représentent toujours près de 87 % des surfaces imposées, tandis que les espaces industriels n'en occupent que 5 %. Le village ne se transforme pas en ville du jour au lendemain.

Ce terrain d'étude permet ainsi d'observer sur deux générations le comportement de familles confrontées à la transformation progressive de leur cadre de vie. Si les travaux historiques sur cette question sont rares, à l'exception de l'enquête pionnière de Martine Segalen sur les liens de parenté à Nanterre[6], l'auteur peut en revanche s'appuyer sur la notion de « capital d'autochtonie », élaboré par le sociologue Jean-Noël Retière, pour mesurer les avantages comparatifs de l'appartenance à des réseaux de relations localisés[7]. L'hypothèse qui traverse l'ensemble du livre est que l'ancrage généalogique dans un territoire, c'est-à-dire le fait d'appartenir à une famille présente depuis au moins deux ou trois générations à

a supprimé: Jean-Noêl

[6] Martine Segalen, « L'esprit de famille à Nanterre », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°14, 1987, p. 35-44.

[7] Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexion sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, p. 121-143.

cet endroit, constitue une ressource à part entière, susceptible de peser sur les comportements économiques, matrimoniaux et sociaux des individus.

Pour ce faire, Fabrice Boudjaaba a constitué un fichier démographique d'envergure, proposant une reconstitution systématique des familles ivryennes de 1690 à 1830, soit environ 11 000 individus. Si l'absence de recensements nominatifs pour Ivry avant 1872 est certes une contrainte documentaire forte commune à la plupart des villes de banlieue parisienne pour cette période, la mobilisation de sources propres à la généalogie (registre de taille de 1778, listes électorales de 1806 et 1851, registres paroissiaux et état civil) permet de mesurer le degré d'enracinement générationnel, c'est-à-dire le nombre de générations d'ascendants nés ou mariés sur place. L'ensemble de ces informations sur la population a ensuite été croisé à l'étude des cadastres de 1812 et 1840-1851, aux sources de l'Enregistrement, registres de mutations par décès, et délibérations municipales. La démarche est résolument quantitative, cherchant à tester les effets de l'enracinement sur un champ spécifique, en comparant systématiquement enracinés et nouveaux venus.

Maintien, patrimoine, reproduction

Le premier fait établi par l'auteur concerne la persistance démographique des enracinés. Si les natifs d'Ivry passent de 46,5 % des électeurs en 1806 à seulement 19 % en 1851, leur nombre progresse en chiffres absolus (de 82 à 123). Au sein de ces natifs, un noyau fortement enraciné se dégage. En 1806, les deux tiers ont au moins un couple de grands-parents mariés sur place, tandis qu'en 1851, plus de la moitié ont des arrière-arrière-grands-parents mariés à Ivry. Ce noyau se concentre à la fois professionnellement autour des professions de cultivateurs et vignerons, et géographiquement dans le bourg historique, où les enracinés forment encore 63 % de la population électorale en 1851. Fabrice Boudjaaba montre ainsi que la distinction classique natif/non-natif, qui fonde nombre d'analyses en histoire sociale, est bien trop grossière pour saisir les logiques d'enracinement.

L'analyse du patrimoine foncier, à partir des cadastres, confirme les avantages de la sédentarité. Plus l'enracinement est profond, plus le patrimoine foncier moyen tend à être élevé. Mais l'examen de la composition des patrimoines souligne surtout que les enracinés restent concentrés sur la céréaliculture et surtout la vigne, tandis que les nouveaux venus s'orientent vers le maraîchage et le nourrissage de bestiaux,

activités plus lucratives et mieux adaptées à la demande parisienne. Ce maintien dans les cultures traditionnelles, loin d'être simplement le signe d'un attachement aux pratiques culturales anciennes, est aussi le reflet de l'héritage, qui fournit un outil de travail immédiatement exploitable, et dont les bénéfices compensent encore, en 1840, les avantages de la reconversion. Sur le marché foncier, les anciennes familles ne se contentent pas de subir l'arrivée de nouveaux acteurs. Certes, elles vendent plus qu'elles n'achètent en valeur, mais restent des acteurs très actifs du marché, multiplient les acquisitions et surtout conservent les maisons, qui s'avèrent être des biens stratégiques dans ce contexte d'explosion démographique.

Enfin, même les mobilités de certains individus du groupe des enracinés représentent en réalité des tentatives de maintien d'une position sociale et d'une activité professionnelle dans un espace et un environnement comparable. Ainsi, à partir des Registres de mutations par décès, Boudjaaba forge la notion de « territoire de l'enracinement » en englobant les communes voisines de Vitry et Villejuif. Un tiers environ des enfants issus des anciennes familles quittent Ivry au moment du décès de leurs parents. Ceux qui déménagent à Villejuif ou Vitry, communes limitrophes restées avant le XXe siècle à l'écart de l'industrialisation, y poursuivent très majoritairement une activité de cultivateur. Dans ce cadre, la mobilité géographique, loin de signifier une rupture avec le modèle paysan, constitue une autre manière de prolonger le cadre traditionnel de reproduction sociale et familiale. Cette notion de « territoire de l'enracinement », s'affranchissant des limites communales, invite à repenser la dichotomie entre sédentarité et migration.

Alliances, sociabilités, politique locale

L'analyse du marché matrimonial, à partir des actes de mariage et du choix des témoins, révèle une ouverture géographique de plus en plus marquée, à mesure de l'arrivée massive de migrants. Mais dès que l'analyse distingue les strates généalogiques au sein de la population des mariés, un « sous-marché matrimonial » propre aux anciennes familles apparaît nettement. Les unions entre enfants de vieilles familles paysannes se maintiennent, voire se renforcent à la veille de l'annexion. Le choix des témoins confirme cette logique d'entre-soi. Les enracinés mobilisent plus facilement des membres familiaux comme témoins, signe de leur importance dans les choix d'alliance, tandis que les non-enracinés tendent à faire plus souvent appel à leurs voisins ou collègues. Fabrice Boudjaaba note aussi, chez les enracinés, une mise à

distance de Paris dans le choix des conjoints et des témoins, au profit des communes rurales avoisinantes, témoignant de rencontres et de liens au sein du territoire ivryen de l'enracinement.

Le dernier chapitre examine la place des anciennes familles dans la vie politique et institutionnelle locale. L'analyse des conseils municipaux de 1789 à 1870 fait apparaître une domination des familles enracinées dans la vie politique locale jusqu'aux années 1840-1850. Pour montrer la persistance significative de ces familles dans la vie locale, l'auteur s'appuie sur un document inattendu, une plaque commémorative apposée en 1922 dans le hall de la mairie d'Ivry. Sur onze bienfaiteurs de la commune listés, quatre sont issus de lignées paysannes ivryennes remontant au XVIIe siècle. À la veille de l'élection Georges Marrane en 1925, premier maire ivryen issu du PCF, et symbole de l'émergence de la banlieue rouge[8], les vieilles familles locales jouent encore un rôle prépondérant.

Au fil des pages, propriété, marché, transmission, alliances et politique municipale livrent le même constat d'un maintien des anciennes familles, dont les comportements rationnels visent la reproduction de leur position sociale dans un environnement en plein bouleversement. Si la démarche, résolument agrégée, saisit bien les stratégies des enracinés en tant que groupe, elle tend à laisser dans l'ombre la capacité d'action des individus. Les familles comme les Leroy, les Bourdillat ou les Pillet apparaissent régulièrement, mais l'on ne suit pas de parcours individuel, et l'on voit finalement peu de ces Ivryens enracinés en situation de choix. La conclusion appelle d'ailleurs à une exploitation des sources notariées et à un suivi longitudinal des trajectoires individuelles, qui permettrait de passer du portrait de groupe à la restitution de rationalités d'acteurs.

Les Enracinés comble un vide important dans l'historiographie de la banlieue, soulignant l'importance des vieilles familles de cultivateurs dans la phase d'industrialisation et d'urbanisation de ces communes, relativisant ainsi l'idée d'une rupture brutale, et donnant à voir l'imbrication durable des mondes sociaux. L'ouvrage montre toute la richesse des sources généalogiques et des outils de la démographie historique, croisés systématiquement avec d'autres corpus. Il souligne ainsi que l'enracinement local, loin d'un simple constat d'immobilité, apparaît comme

[8] Emmanuel Bellanger, *Ivry banlieue rouge : capitale du communisme français XXe siècle*, Paris, France, Créaphis éditions, 2017, 548 p.

une condition sociale à part entière, dotée de ses propres ressources et logiques de reproduction.

Publié dans laviedesidees.fr, le 18 novembre 2026.